



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 1905

Texte de la question

DROITS DES FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Henriette Martinez, pour le groupe UMP.

Mme Henriette Martinez. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Nicole Ameline, ministre de la parité et de l'égalité professionnelle.

Madame la ministre, 2005 est une année importante pour les droits des femmes, qui seront réaffirmés au cours de deux grands rendez-vous internationaux : celui du bilan intermédiaire des Objectifs du millénaire pour le développement, en septembre, et, avant cela, à la fin du mois de février, " Pékin plus 10 ".

C'est en effet dans quelques jours que sera célébré, à New York, le dixième anniversaire de la conférence mondiale des femmes, dont la déclaration et le programme d'action ont invité la communauté internationale à s'engager pour la promotion des femmes et leur égalité avec les hommes.

À cette occasion, la quarante-neuvième commission de la femme se réunira au siège des Nations unies, pour faire le point sur la plate-forme de Pékin face aux enjeux du xxe siècle, notamment la lutte contre la féminisation de la pauvreté et les violences faites aux femmes, l'accès à l'éducation et aux services de santé, la garantie des droits fondamentaux de la personne humaine pour les femmes et pour les filles.

Madame la ministre, nous connaissons l'engagement de la France depuis vingt ans, et tout particulièrement le vôtre aujourd'hui, pour la défense du droit des femmes dans notre pays et dans le monde. Aussi, je souhaite vous poser deux questions. D'une part, quelle sera votre contribution, au nom de la France, à la commission de New York, notamment à travers votre initiative partenaire pour " Pékin plus 10 " ? D'autre part, comment le réseau des femmes parlementaires francophones pourrait-il s'inscrire dans la dynamique de " Pékin plus 10 " ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle.

Mme Nicole Ameline, ministre de la parité et de l'égalité professionnelle. Madame la députée, vous le savez, la France s'est engagée en faveur d'un monde plus solidaire. Cette vision d'une société plus humaine et plus juste est portée, au plus haut niveau, par le Président de la République et le Gouvernement français. Elle vise notamment à faire de l'égalité un facteur de croissance et un vecteur du développement durable, à côté de l'introduction de nouveaux mécanismes de solidarité financière.

Vous avez raison, il y a dix ans, la conférence de Pékin a ouvert un vaste champ d'espérance pour des millions de femmes dans le monde, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de leurs droits fondamentaux.

Notre objectif est clair : nous souhaitons faire en sorte que le dixième anniversaire de la conférence de Pékin, que nous célébrerons la semaine prochaine à New York, marque une étape positive, constructive, pour la reconnaissance de ces droits fondamentaux - l'accès à l'éducation, aux soins ou à l'emploi.

Madame la députée, la France prend toute sa part dans cette démarche, aux côtés de très nombreux parlementaires que je remercie, et dont vous êtes. Elle participe à toutes les conférences internationales : je pense au sommet de la francophonie, auquel vous avez apporté votre contribution et qui est le premier espace de dialogue et de solidarité, mais aussi à l'Europe, puisque le Conseil des ministres de Luxembourg a adopté une déclaration politique allant en ce sens, initiative qu'il convient de saluer.

Enfin, vous l'avez dit, après le sommet de Pékin doit se tenir le sommet de septembre. La France a décidé de

lancer, dans les quelques jours qui suivront le rendez-vous de New York, un appel aux dirigeants mondiaux et aux grandes ONG pour que la prise en compte de l'égalité dans le cadre de ce Sommet du millénaire marque un véritable progrès pour l'humanité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Henriette Martinez](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1905

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 février 2005